

Natura 2000

Le site de la Sainte-Baume est répertorié sous le numéro FR9301606.

Il reprend en 2008 l'intégralité de la forêt domaniale, en deux parties:

Une première zone s'étend de la crête du Saint Pilon jusqu'au lit de l'Huveaune, via les vallons de Castelette et de la Taurelle,

Une deuxième zone s'étend des crêtes de Mazaugues au plateau d'Agnis.

Des espèces animales et végétales y sont prises en compte au titre de la Directive Habitat (et pas encore la Directive Oiseaux) (Voir sur les pages Faune et Flore)

Un comité de pilotage se réunit régulièrement pour élaborer de nouveaux objectifs. L'un d'entre eux est l'extension du périmètre à toutes les crêtes et à l'hubac.

En savoir plus :

[Compilation de la fiche Diren FR9301606](#)

[Carte de la Diren](#)

[Carte issue du rapport Méricucci \(N2000 et ENS\)](#)

[Carte des Znieff issue du rapport Méricucci](#)